



Françoise Grossetête RHÔNE-ALPES 2010



Elections régionales des 14 et 21 mars 2010

Aujourd'hui et demain,
ensemble

pour Rhône-Alpes



> Sommaire

Edito

4

Nos 10 engagements

5

Economie et emploi

6

Formation et insertion professionnelle

8

Environnement et développement durable

10

Transports

12

Agriculture et ruralité

14

Jeunesse, sports, culture

15

Lycées et enseignement supérieur

16

Logement

18

Social

19

Gouvernance, fiscalité

20

En résumé

21

Les chefs de file départementaux

23



Bernard ACCOYER

Président de
l'Assemblée nationale

Président du Comité
de soutien de
Françoise Grossetête
pour l'élection régionale
de mars 2010 en
Rhône-Alpes

Chère Françoise,

Je souhaite t'apporter tout mon soutien dans la campagne que tu mènes avec passion et énergie, depuis plusieurs mois, comme tête de liste en Rhône-Alpes. Je sais combien tu es attachée à notre région et combien, comme moi, tu en aimes l'histoire, les lieux et les habitants.

Je sais que tu désires plus que quiconque tourner notre région vers son avenir, sans la couper pour autant de ses racines, riches en symboles liés intimement à l'histoire de notre pays.

Autour d'un projet ambitieux, je suis persuadé que tu sauras t'entourer des talents et de toutes les volontés pour faire de Rhône-Alpes une région dynamique et plus solidaire. Tu es une femme de rassemblement, d'audace et d'ouverture comme en témoigne l'équipe de campagne qui t'entoure et aiguillonnée par le même désir de changement.

Ton expertise des questions européennes est une chance, elle permettra à Rhône-Alpes d'être à la hauteur des autres grandes régions européennes. Nous avons besoin que le mouvement de renouvellement qui anime notre pays trouve son écho en des élus de terrain, qui, comme toi, sauront le faire vivre.

Tu peux compter, ainsi que toute ton équipe, sur mon soutien indéfectible tout au long de ces mois de campagne dans la perspective de la victoire de la droite en mars prochain.

**Faire de Rhône-Alpes
une région dynamique
et plus solidaire**

Avec mes encouragements et
mes vœux de succès pour
Rhône-Alpes.



Autrefois si dynamique, notre Région Rhône-Alpes depuis 2004 ne se donne plus les moyens de ses ambitions. L'exécutif socialiste a augmenté de plus de 23 % les impôts régionaux. Pour autant, les grands projets structurants ne sont plus d'actualité, les dépenses de fonctionnement ont explosé au détriment des investissements pénalisant ainsi les générations futures.

La région Rhône-Alpes a des espaces de vie d'exception dont les richesses naturelles et culturelles doivent être préservées et valorisées. C'est pourquoi, **je veux proposer à chaque Rhônalpin de replacer les territoires au cœur des grands enjeux régionaux**, pour que chacun puisse y trouver un avenir et y réussir sa vie.

Parce que notre région n'est pas une et identique, il est important de ne pas la réduire au plus petit dénominateur commun. Au même titre que les zones urbaines, les espaces ruraux doivent être un des moteurs de la croissance de demain.

Je vous propose avec toute mon équipe un contrat de 4 ans pour bâtir ensemble les chantiers rhônalpins de demain : accompagner les entreprises et les salariés pour la relance et l'emploi, aider les PME dans la course à l'innovation, mettre en place un plan de croissance durable, améliorer la sécurité dans les lycées et les transports, réduire les inégalités entre les territoires, favoriser l'intégration économique des espaces fragiles avec une agriculture d'excellence, tout ceci en prenant l'engagement ferme de ne pas augmenter les impôts durant ce mandat.

Parce que j'aime notre région et que j'ai formidablement confiance en vous, mon ambition est de porter Rhône-Alpes au sommet de l'Europe. Mon équipe sur chacun de vos territoires a pris l'engagement de servir la Région avec dévouement et responsabilité, et de vous rendre compte de notre action.

Ensemble nous pouvons relever ces défis.
Un seul vote utile les 14 et 21 Mars 2010 !

**Je vous propose un contrat
de 4 ans en prenant
l'engagement ferme de
ne pas augmenter les impôts**

Françoise Grossetête

> Nos **10** engagements, nous les tiendrons

- 1** Accompagner le **développement des entreprises par des aides simples et lisibles**, tournées vers l'innovation et le lien industrie-recherche, afin de **créer des emplois** et de faire de Rhône-Alpes un des **moteurs économiques de l'Europe** des régions.
- 2** Adapter les formations régionales pour **mieux répondre aux besoins sociaux et économiques**, en donnant la priorité à l'acquisition par chaque jeune de sa **première expérience professionnelle**.
- 3** **Ouvrir nos lycées sur l'extérieur** pour une meilleure information des lycéens sur les entreprises, les métiers, les formations dans leur Région.
- 4** Mettre le **développement durable au cœur de toutes les politiques régionales** pour faire de Rhône-Alpes une région éco-responsable, modèle en Europe.
- 5** **Soutenir une agriculture d'excellence et de proximité** et veiller au **développement équilibré** des territoires en Rhône-Alpes.
- 6** **Favoriser la mobilité** entre tous les territoires, afin d'offrir à chaque Rhônalpin, quelle que soit sa situation, une **solution de déplacement adaptée**.
- 7** Lancer un **grand plan pour le logement** des étudiants, des apprentis, des saisonniers et des jeunes actifs.
- 8** Préparer une **région plus solidaire** au service des personnes âgées et handicapées.
- 9** Mettre au cœur des politiques de la Région, **l'épanouissement personnel de chacun** ainsi que **l'effervescence** culturelle, sportive, dynamique et populaire des territoires.
- 10** Gérer la région de manière **transparente et responsable**, en maîtrisant les dépenses de fonctionnement, afin de **ne pas augmenter vos impôts** au cours de la mandature.



Economie et emploi

En matière économique, la majorité saupoudre ses moyens. Tous les acteurs économiques le disent, la multiplication des aides les rend illisibles, en particulier pour les petites entreprises qui n'arrivent jamais à rentrer dans les critères. Le soutien à la recherche et à l'innovation ne représente que 2,5% du budget. Les regroupements d'entreprises d'un même secteur (Clusters) doivent dépasser le clivage recherche/entreprises. Nous proposons d'établir un véritable dialogue entre entreprises et communauté scientifique. Les réunir, c'est créer nos champions de demain !

Rhône Alpes, deuxième région française en termes de création de richesses, doit retrouver son rôle de moteur économique de l'Europe. Forte de son enracinement industriel, de la vivacité des entreprises de services, de ses centres de recherches, de son potentiel énergétique, Rhône-Alpes doit repartir à la conquête du monde. Le secteur du tourisme, non délocalisable, créateur d'emplois, doit être particulièrement valorisé.

Rhône-Alpes doit redevenir un véritable acteur des « quatre moteurs pour l'Europe » avec le Bade Wutenberg, la Catalogne et la Lombardie, afin de jouer collectif dans le développement économique européen !

> SIMPLIFIER LES AIDES DE LA RÉGION AUTOUR DE QUELQUES DISPOSITIFS

Recentrer l'aide aux entreprises sur de nouveaux dispositifs dotés de moyens importants avec des formalités administratives réduites au minimum, en privilégiant les démarches en ligne :

- pour les futurs salariés, un engagement : **la formation sur mesure**. Elle sera mise en place dès lors que les débouchés sont identifiés. La Région s'engage à répondre dans les six mois en cas de formation existante. Pour une formation associée à un métier nouveau elle répondra en un an.
- pour les créateurs d'entreprises : la possibilité d'être accompagnés, soit par des chefs d'entreprises en activité, soit par des seniors. Nous créerons à leur attention le « **tutorat senior** ».

 **pour les commerçants, artisans, et PME de la région : une garantie d'emprunt à 50 % pour leurs projets de développement (politique très peu coûteuse puisque la quasi-totalité des sommes reviennent à la région), afin d'aider vraiment les projets de développement locaux qui créent le plus d'emplois.**

- pour les entreprises de croissance : accélérer le versement des aides et des crédits européens. La France est le seul Etat membre de l'Union européenne qui donne des autorisations avant, pendant et après la demande de subventions. Des carences sont apparues ces 5 dernières années. Les délais de paiement des crédits accordés à des entreprises au titre du FEDER et du FSE pour la période 2000-2006 ont pris plus de deux ans de retard.

Pour ces raisons, nous voulons :

- > optimiser l'instruction des dossiers pour garantir une meilleure efficacité dans les taux de paiement des crédits alloués ;
- > mettre en place un véritable plan régional de communication sur les opportunités existantes ;
- > créer une véritable formation continue des élus et acteurs locaux sur les fonds européens ;
- > mieux accompagner les entreprises de taille humaine pour leur mise en conformité avec les réglementations européennes dans le montage des dossiers.

Simplifier l'action économique de la Région pour soutenir la croissance et l'emploi

> ACCOMPAGNER L'ESSOR TOURISTIQUE DE LA RÉGION



Rhône-Alpes tire son dynamisme de ses nombreuses stations de sports d'hiver et thermales, d'atouts naturels exceptionnels dans les 8 départements, de ses 2 Parcs Nationaux et 6 parcs naturels régionaux, ou encore de l'attractivité de ses villes à l'image de Lyon, inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Les emplois qui en découlent ne seront jamais délocalisables ! C'est pourquoi nous voulons :

- Créer un « Pass tourisme » proposant des réductions sur l'ensemble de l'offre de la Région pour inciter les visiteurs à la découverte des richesses rhônalpines (ex. : Lyon ville d'art et d'histoire inscrite au patrimoine de l'UNESCO, ski dans les Alpes, tourisme vert en Ardèche, Drôme, Loire, Ain...).
- Agir pour l'égalité des chances dans le tourisme :
 - > par des investissements pour la modernisation des infrastructures de tourisme associatif, afin de favoriser l'accueil de classes de découverte ;
 - > pour améliorer leur accessibilité à destination des personnes handicapées.

- Promouvoir un développement équilibré du tourisme en Rhône-Alpes. 60% des lits touristiques en Rhône-Alpes sont en zone de montagne. Les budgets alloués par la Région ne correspondent pas à cette réalité :

- > en coordonnant les différents outils, Rhône-Alpes Tourisme se donnera pour objectif de créer une synergie, d'animer et de faire converger les budgets dédiés par les différentes structures ;
- > les territoires à forte identité utiliseront leurs outils de promotion et de communication spécifiques, en cohérence avec la politique touristique de la Région ;
- > la Région développera une politique d'aménagement ambitieuse et éco responsable. Les contrats stations de moyenne montagne ont été vidés de leur sens. Pour être éligibles, les stations doivent soit être au bord de la faillite soit faire du sur-place.

- Promouvoir un tourisme raisonnable et raisonné, en évitant l'écueil de l'affichage « écologique » sans réel fondement :

- > s'appuyer sur les recommandations de l'Agence publique de Développement et d'Ingénierie Touristique ;
- > renforcer la politique d'aide à l'hôtellerie (suite à la récente suppression des aides à l'hôtellerie familiale)
- > « l'économie » au sens littéral est un des fondements du développement durable au même titre que l'environnement et le social. Il faut bannir l'opposition écologie/économie et tendre au développement touristique durable.



Améliorer le lien industrie / recherche

- Fournir en complémentarité avec les pôles de compétitivité, sur une même zone, les capacités d'accueil pour des activités universitaires et industrielles. Ces sites regrouperont des établissements d'enseignement, des centres de recherche, des entreprises innovantes, en particulier des PME (start-ups) qui seront logées et accompagnées par la Région pendant 2 ans.
- Créer un fonds stratégique régional tripartite (Région, Caisse des dépôts, banques) pour soutenir avec réactivité nos entreprises innovantes, notamment dans les énergies renouvelables et les éco-technologies.
- Valoriser et mieux organiser les transferts de technologies en fusionnant les clusters « entreprises » et « recherche », aujourd'hui trop séparés.
- Favoriser le maintien dans la région des chercheurs issus de nos universités : facilités administratives (pour les étudiants étrangers), logement, lien avec les employeurs de la région, accompagnement vers la création d'entreprises...
- Créer un « pôle entreprises » sur chaque campus universitaire, afin de favoriser l'esprit d'entreprise chez les jeunes diplômés.

Formation et insertion professionnelle

L'emploi est notre priorité absolue. Pour cela, la formation professionnelle, compétence de la Région, doit s'adapter en permanence, en lien avec les partenaires socio-économiques, pour répondre aux besoins des territoires. Donnons à chaque Rhônalpin la possibilité de s'adapter aux changements et aux restructurations pour préparer la croissance de demain.

Les enseignements techniques et par alternance seront valorisés et développés surtout dans les métiers d'avenir. La majorité sortante s'était fixé un objectif de 500.000 apprentis, elle en est loin puisqu'on ne dépasse pas les 430.000. Ce sont nos jeunes qui paient aujourd'hui ce manque de volontarisme.

> PRIORITÉ À L'APPRENTISSAGE COMME VOIE D'AVENIR POUR LES JEUNES

- Adapter en continu l'offre de formation et en particulier la carte des centres d'apprentissage (notamment en créant des petits centres chaque fois que c'est nécessaire), en s'appuyant sur deux critères :
 - > les résultats en termes d'insertion professionnelle,
 - > les besoins des entreprises sur les territoires, en lien avec les fédérations professionnelles et les partenaires sociaux.



- Prolonger l'action du gouvernement dans le cadre du plan de relance (zéro charge pour le premier apprenti) par **une aide régionale spécifique au premier apprenti** dans chaque entreprise.
- **Créer des « lycées des métiers »** : certains des lycées de nos régions ont des effectifs en diminution, nous proposons de diversifier leur champ d'intervention : ils pourraient accueillir des CFA, des centres AFPA... L'avantage est double : éviter la fermeture des lycées qui manquent d'élèves (et donc contribuer à l'aménagement du territoire), utiliser les infrastructures existantes pour l'alternance.
- Lorsque la formation ne peut se faire au plus près, elle doit être assortie d'une aide à la mobilité.
- **Revaloriser l'enseignement technique et agricole** en particulier pour les métiers d'avenir.

▶ Une bonne formation, c'est d'abord une bonne orientation : améliorer l'information, à l'attention de tous les publics (lycéens, étudiants, salariés en reconversion, demandeurs d'emploi), sur les filières porteuses en manque de candidats. Pour cela, nos lycées, nos CFA, nos universités, doivent devenir de véritables centres de ressources ouverts aux différents publics, quel que soit leur statut.



Bâtir une politique de formation d'abord tournée vers l'emploi



> LA PREMIÈRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE COMME PRIORITÉ MAJEURE

Pour tous ceux qui n'arrivent pas à entrer sur le marché du travail, nous proposons d'offrir à chacun un premier pas vers une expérience professionnelle : la Région proposera d'abord une phase d'orientation et de formation (bilan de compétences, découverte des différents métiers, éventuellement formation pré-apprentissage pour préparer un contrat d'alternance), puis un accompagnement vers une véritable expérience professionnelle.

- > Par un contrat en alternance (contrat d'apprentissage, contrat professionnel) dans un secteur où des débouchés existent.
- > Par le placement dans des entreprises d'intérim sous contrat avec la Région : l'entreprise d'intérim assure à la fois l'encadrement, la formation (modules très courts directement liés aux emplois à pourvoir), et le placement dans des contrats d'intérim.
- > Par un contrat entre la Région et les pôles de compétitivité qui devra permettre d'encourager une première expérience professionnelle dans un secteur d'activité moteur pour Rhône-Alpes.

Concrètement, la Région évaluera chaque année les besoins des filières d'avenir, en partenariat avec le Pôle Emploi, les pôles de compétitivité et les clusters afin de définir avec eux quels postes pourraient être pourvus à des jeunes en recherche d'une première expérience professionnelle.

En se mobilisant pour l'accès à la première expérience professionnelle, dans les secteurs où les débouchés existent, la Région répondra concrètement à la situation des jeunes qui n'arrivent pas à décrocher leur premier emploi.



Accompagnement des salariés : la formation tout au long de leur vie

Parce que la vie professionnelle réserve bien des surprises, il est primordial de proposer aux Rhône-Alpins des outils leur permettant de ne pas rester sur le côté du chemin mais bel et bien sur la route de la réussite tout au long de leur vie professionnelle.

Pour les salariés en reconversion (menacés dans leur travail ou souhaitant évoluer professionnellement), la Région proposera un « rendez-vous réorientation » pour étudier avec eux l'ensemble des dispositifs possibles : bilan de compétences, validation de l'expérience professionnelle acquise, nouvelle formation.

Cet accompagnement sera renforcé dans les zones touchées par les restructurations, en complément des dispositifs de l'Etat.

Environnement et développement durable

L'écologie est notre priorité absolue. La Région a des atouts écologiques considérables : des sites naturels exceptionnels, une ressource énergétique diversifiée. Elle rassemble toutes les sources d'énergie sans carbone (hydraulique, photovoltaïque, nucléaire, éolienne...)

Nous souhaitons que Rhône-Alpes soit le fer de lance d'une écologie populaire et non d'une écologie politique. La décroissance souhaitée par les Verts n'est pas compatible avec le développement de notre Région. Les Verts se sont d'ailleurs opposés au développement de l'Institut national pour l'énergie solaire en raison de la participation du Commissariat pour l'Energie Atomique ! Nous voulons au contraire utiliser les innovations et la technologie car explorer de nouvelles sources d'activités, c'est créer plus d'emplois pour les Rhônalpins.

> DES ÉNERGIES SANS CARBONE AVEC UN PLAN CLIMAT RÉGIONAL

- Doter la Région des outils nécessaires pour **s'adapter aux réglementations européennes** de lutte contre les effets néfastes du changement climatique.
- **Promouvoir une véritable filière régionale du véhicule électrique** (recherche, négociation avec les constructeurs, généralisation des bornes pour leur chargement, équipement de la région en véhicules propres, incitation au système de véhicules électriques en location directe dans les agglomérations).
- Généraliser, en lien avec les villes, l'utilisation d'un « **disque vert** » offrant des heures de stationnement gratuit en ville pour les véhicules peu polluants.



- Devenir la première région de France pour la production d'énergie solaire.
- Encourager le développement de la filière nucléaire non émettrice de carbone et créatrice d'emplois. Nous sommes favorables à la construction du nouvel EPR.
- Constituer, en partenariat avec les collectivités de la région, un bilan carbone simplifié servant d'indicateur annuel de performance de la lutte régionale contre l'effet de serre.
- Introduire le critère du développement durable (en particulier le bilan carbone) dans les appels d'offres de la région.

Faire de Rhône-Alpes une région éco-responsable de référence

> FAVORISER LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

- Mettre progressivement aux **normes « basse consommation »** les bâtiments de la Région, en particulier les lycées.

- Inciter les entrepreneurs du bâtiment à développer des techniques de construction à basse consommation d'énergie.



Aider aux travaux de rénovation thermique et écologique des bâtiments (prêts à taux zéro pour les particuliers et garanties d'emprunt pour les copropriétés).

- Créer un **portail numérique régional** sur la thermographie urbaine. Les Rhônalpins pourront constater, sur une carte aérienne, l'efficacité énergétique de leur domicile.

> DES ESPACES NATURELS POUR TOUS AVEC :

- Un **grand plan « la nature en ville »** pour le développement des espaces verts dans les zones urbaines et les friches industrielles.
- Une Région plus à l'écoute des élus et des populations locales au sein des Parcs naturels régionaux pour mener à bien des projets concertés fondés sur le développement, la protection et la valorisation des territoires.



Les Contrats de Développement Durable Rhône-Alpes

Les procédures existantes sont complexes et onéreuses. 20% du montant du contrat est dépensé en études préliminaires, qui sont souvent redondantes avec les diagnostics préliminaires. Les termes du contrat sont établis par la Région sans concertation avec les territoires. La priorité sera donnée à la souplesse et à la réactivité : nous adapterons mieux ces contrats aux spécificités de chaque territoire.

Nous privilégierons l'expérimentation dans les contrats pour que :

1. la Région demande aux territoires de définir leurs besoins en respectant leur identité,
2. la Région bâtit ensuite une politique territoriale globale,
3. la Région en assure la cohérence.



Transports

Entre la congestion des grandes agglomérations, à commencer par Lyon, et l'enclavement de certaines zones rurales, chaque situation appelle une réponse différente... La majorité ne l'entend pourtant pas ainsi et a érigé en dogme l'opposition à la voiture (taxation punitive des véhicules : +50% sur la carte grise, +400% de taxe sur l'essence) et le tout ferroviaire (sans d'ailleurs y mettre les moyens : + 1% au total en 6 ans pour le nombre de places en TER !). Pour trouver une solution adaptée à chaque Rhônalpin nous prendrons en compte tous les modes de transports sans exception.



> ASSURER UNE VRAIE COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LES DIFFÉRENTS MODES DE TRANSPORTS

Parce qu'il est important que des enquêtes sur les transports soient menées pour définir les besoins et adapter l'offre pour chaque territoire, nous proposons qu'un Grenelle des « transports » dans les territoires soit réalisé au niveau régional.



- Mettre en place un portail internet de mobilité dans la région pour permettre à chaque Rhônalpin, en se connectant à cette centrale de mobilité régionale, d'avoir toutes les informations nécessaires quel que soit son mode de transport (train, bus, covoiturage...). L'inscription permettra également de bénéficier d'un service d'alerte par SMS en cas d'incident sur le parcours sélectionné. Un numéro vert donnera accès aux mêmes informations.

- Le portail internet de mobilité, c'est toute l'information dont vous avez besoin : les différents moyens de transports qui existent sur un parcours donné, les incidents éventuels signalés en temps réel, les offres de covoiturage... pour vous permettre d'optimiser l'ensemble de vos déplacements.
- Généraliser la « carte OÙRA » à l'ensemble des agglomérations de la région et introduire un forfait unique donnant accès, de manière illimitée, à tous les transports rhônalpins.
- Trouver une solution adaptée à tous les territoires non desservis par le réseau ferroviaire, qui sont actuellement les grands oubliés de la politique des transports :
 - > en lien avec les Conseils généraux, les transports scolaires seront ouverts à l'ensemble de la population,
 - > de nouvelles lignes de bus propres seront créées.

Se déplacer grâce à une politique de transports adaptée pour chaque territoire

- Créer des parkings grands et sécurisés sur tous les nœuds de transports :
 - > à l'entrée des agglomérations,
 - > dans les gares,
 - > à l'entrée des autoroutes (afin de permettre le covoiturage).
- Généraliser l'accessibilité des vélos dans chaque rame TER, par des aménagements intérieurs mieux adaptés.
- Développer les véloroutes.
- Faciliter la liaison « Trams-trains » pour améliorer la fréquence sur les lignes TER.
- Créer des navettes fluviales et lacustres pour le transport des personnes, sur les réseaux Rhône et Saône et sur les grands lacs de la région.
- Favoriser le transit fluvial de marchandises pour désengorger le trafic routier : une péniche équivaut à 300 camions.
- Développer les transports par câble (téléphériques, téléportés...)

- Soutenir le développement de l'aéroport de Saint-Exupéry comme cœur des transports de la Région et pôle de développement économique :
 - > appui de la Région aux lignes internationales majeures comme Lyon-New York,
 - > gare TER reliée à l'ensemble du réseau,
 - > lycée d'enseignement professionnel des métiers des transports et du tourisme.
- Introduire le critère du développement durable (en particulier le bilan carbone) dans les appels d'offres de la région.

• Transports en sécurité : vidéoprotection, postes de surveillants accompagnateurs ayant la responsabilité de la sécurité mais aussi de l'assistance aux voyageurs, en particulier les personnes handicapées.

> AMÉLIORER LA QUALITÉ DU RÉSEAU FERROVIAIRE

- Augmenter la fréquence des trains et surtout améliorer leur cadencement (passages à heures fixes toutes les 15/30/60 minutes). Prévoir, lorsque c'est possible, un « dernier train » tard le soir (au moins le samedi), notamment à l'attention des jeunes.
- Garantir la ponctualité des trains ainsi qu'un véritable service minimum pour les Rhônalpins (service assuré pendant les heures de pointe le matin et le soir) grâce à une contractualisation exigeante avec la SNCF, avec des sanctions financières en cas de manquements.
- Créer un plan global en faveur de l'accessibilité aux transports pour les personnes à mobilité réduite.



Soutenir les grands projets routiers et ferroviaires structurants de la région

- Rhône : liaison A89/A6, développement de l'A45
- Loire : réalisation de l'A45
- Drôme : création de la gare TGV d'Allan (10 km de Montélimar)
- Haute-Savoie : désenclavement du Chablais : 2X2 voies Machilly-Thonon, axe Bellegarde-Alberville et tunnel sous le Semnoz
- Liaison A48 entre Ambérieu-en-Bugey et Bourgoin-Jallieu
- Chaînon manquant de l'A51 entre Monestier-de-Clermont et Sisteron
- Axe Lyon-Turin
- Prolonger la ligne à grande vitesse sur le parcours Lyon-Grenoble

Agriculture et ruralité

Renforcer l'attractivité de
notre agriculture et de nos
territoires ruraux

L'exécutif régional ne comporte aucun vice-président chargé de l'agriculture. Nous rétablirons cette fonction, parce que les activités agricoles et viticoles constituent des composantes essentielles de l'identité rhônalpine.

Nous favoriserons également un développement plus harmonieux des territoires. Avec l'internet à très haut débit pour tous ou des moyens de transports plus efficaces, les zones rurales peuvent aussi être les moteurs de la croissance de demain.

> VALORISER LES PRODUCTIONS AGRICOLES LOCALES

- La Région favorisera l'installation de marchés ruraux de proximité, qui bénéficieront d'un label et d'une aide au fonctionnement du marché (signalisation, électrification...)
- Les filières de vente à proximité des exploitations seront encouragées, notamment par leur présentation dans un site internet régional et la valorisation touristique des circuits de découverte de produits du terroir.
- La Région modifiera les conditions dans lesquelles les lycées s'approvisionnent en produits alimentaires, afin que des petits producteurs locaux puissent être retenus et intégrés dans des commandes globales. **L'agriculture raisonnée et la filière bio seront privilégiées.**



Il s'agit donc d'un plan d'ensemble pour valoriser les circuits courts entre producteurs et consommateurs. Avantages : productions locales valorisées, produits plus frais, transports moins coûteux.

> FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE NOS TERRITOIRES RURAUX

- Couvrir l'ensemble du territoire avec l'internet très haut débit.
- Encourager le développement de la filière bois et forêt.
- Accompagner les jeunes agriculteurs qui s'installent :
 - > aide à l'investissement initial (acquisition des surfaces et du premier équipement, en particulier pour la prévention des intempéries : paragrêles, systèmes de lutte contre le gel...),
 - > « tutorat senior » adapté au domaine agricole : favoriser l'aide d'un agriculteur confirmé à un jeune.
- Créer un fonds régional d'urgence pour les calamités agricoles et les crises sanitaires.
- Dans le cadre de la réforme de la politique agricole commune, la Région défendra notre modèle agricole à Bruxelles en privilégiant les revenus directs des agriculteurs.
- Aider les agriculteurs qui le souhaitent, notamment grâce à des formations adaptées, à diversifier leurs sources de revenus en investissant dans les énergies renouvelables, l'agritourisme, et les agri-matériaux (bois...)



Jeunesse, sports, culture

Encourager la création et fédérer les Rhônalpins autour de projets communs

Les sports ne sont clairement pas la priorité de la majorité actuelle. L'aide existante pour les jeunes n'est pas véritablement attractive : la carte qui leur est destinée n'est utilisée que par 15 % des jeunes pour une prestation sportive ! Et s'agissant du principal événement sportif à venir, les JO de 2018 pour lesquels Annecy est candidate, les Verts ont manifesté leur soutien à... Pelvoux, en région PACA ! Quant aux associations, la Région avait promis de les aider grâce aux « Emplois-tremplins » : sur 5.000 annoncés, 750 ont été réalisés...

> ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE ET SOUTENIR LES GRANDS ÉVÉNEMENTS

- Améliorer l'utilisation des infrastructures sportives des lycées (piscines, stades, gymnases...) par les associations en dehors des heures scolaires (le soir, le week-end, et pendant les vacances), par convention. La participation des associations sera limitée aux coûts induits (gardiennage...) C'est une manière de répondre au sous-équipement de beaucoup des zones de notre région, sans coût pour le contribuable.



• Soutien fort à la candidature d'Annecy aux Jeux Olympiques de 2018, facteur de rayonnement, d'attractivité touristique et d'aménagement du territoire (amélioration des réseaux de transports et des équipements sportifs). Ces JO doivent être des jeux écologiques et en particulier des jeux « zéro carbone ».

> SIMPLIFIER LES DISPOSITIFS PROPOSÉS AUX JEUNES RHÔNALPINS (LYCÉENS, ÉTUDIANTS, APPRENTIS)

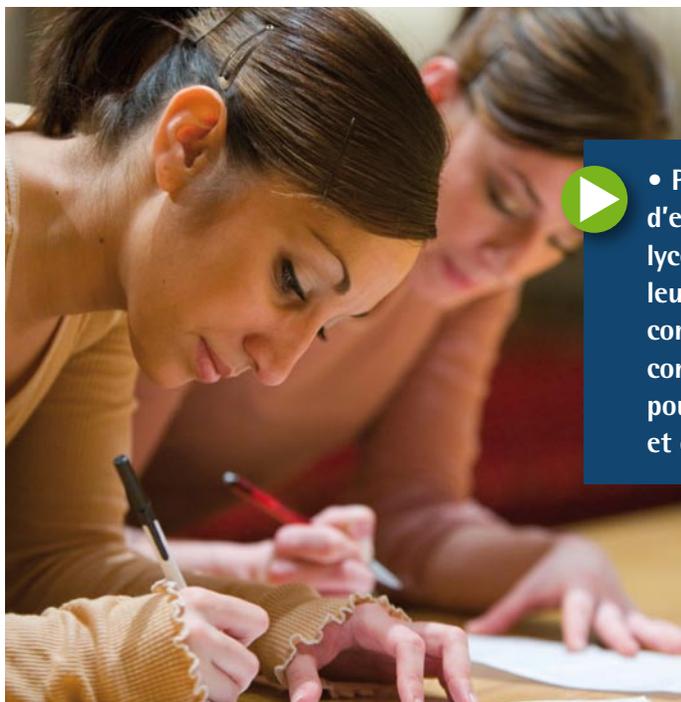
- Un « Pass Sport » offrant une participation de la région au premier équipement et à la licence.
- Un « Pass Culture » permettant la prise en charge des livres et manuels scolaires, ainsi que l'accès aux spectacles culturels.
- Soutenir par une bourse régionale le Volontariat International en Entreprise (VIE) afin d'encourager nos jeunes à acquérir une première expérience à l'étranger, tout en favorisant le développement de nos PME à l'export.

> ACCOMPAGNER LA CULTURE AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

- Étendre la gratuité des musées nationaux pour les moins de 26 ans (mise en place par le ministère de la Culture), aux patrimoines régionaux.
- Aider les cinémas des villes petites et moyennes.
- Financer pendant deux ans des artistes confirmés (peintres, sculpteurs) qui prennent en charge un ou deux étudiants (« tutorat artistique »).
- Reconvertir des sites historiques ou des sites industriels désaffectés en ateliers d'artistes, proposés à prix réduit pendant à des artistes de la région, à titre provisoire (un an).
- Mettre en place des comités indépendants consultatifs pour l'attribution des subventions aux projets artistiques
- Créer un portail internet interactif pour permettre aux nouveaux artistes de rencontrer leur public en mettant leurs œuvres en ligne.
- Rendre les savoirs et les arts accessibles à tous et notamment aux personnes handicapées en tirant pleinement parti du portail internet interactif. (visite virtuelle des expos, commentaires des artistes et explications sur les œuvres...)

Lycées et enseignement supérieur

La Région est pleinement compétente pour le fonctionnement des lycées (bâtiments et personnels non enseignants) et l'accompagnement de la vie quotidienne des lycéens. C'est une responsabilité majeure. Nous devons aussi nous mobiliser pour l'égalité des chances en ouvrant les lycées sur l'extérieur.



• Proposer aux étudiants de nos universités d'effectuer du soutien scolaire au sein des lycées, selon des horaires compatibles avec leur emploi du temps. Pour eux, c'est un complément de revenu obtenu dans des conditions qui ne nuisent pas à leurs études ; pour nos lycéens, c'est une aide personnalisée et originale.

> PRIORITÉ À L'ORIENTATION ET À L'ÉGALITÉ DES CHANCES

- Compléter le dispositif d'orientation en favorisant les rencontres entre lycéens et professionnels :
 - > semaine « portes ouvertes » dans toute la région, pour permettre aux lycéens de découvrir les entreprises locales,
 - > portail internet des métiers avec possibilité de « chat » avec des professionnels de chaque secteur,
 - > service des stages dans chaque lycée.
- Donner la priorité à l'**apprentissage des langues**, en établissant des partenariats avec d'autres régions européennes pour favoriser les échanges entre lycéens, sorte d'Erasmus lycéen (liens via internet, voyages...)
- Pour assurer l'égalité des chances, en particulier pour les meilleurs lycéens issus de zones d'éducation prioritaires, créer des **internats d'excellence** dans les lycées les plus performants de chaque département.
- Soutenir les filières supérieures effectuées en lien avec les entreprises (formations supérieures en alternance, BTS...), qui garantissent une insertion professionnelle rapide et qui constituent une voie d'ascension sociale pour de nombreux étudiants.
- Renforcer l'attractivité académique de Rhône-Alpes grâce au grand emprunt qui apportera 25 milliards d'euros à l'enseignement supérieur pour les pôles universitaires.

Etudier dans de **meilleures conditions** et **développer de nouveaux partenariats** pour l'éducation

> **AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE DES LYCÉENS ET DES ÉTUDIANTS**

- Créer une aide régionale à la prise en charge de la restauration scolaire pour les lycéens en fonction du quotient familial.



• **Lycées en sécurité : généraliser la vidéoprotection aux abords des lycées et des universités.**

- Augmenter le nombre d'internats dans les lycées technologiques, professionnels et agricoles.

- **Ouvrir les lycées à la culture** en établissant un partenariat entre chaque lycée et un établissement culturel d'une collectivité proche (théâtre, musée...).

- Généraliser la coopération avec des associations pour la prévention des risques (tabac, alcool, drogue, dépression...) et le suivi médical (hygiène, nutrition, obésité...).

- Améliorer les conditions d'obtention des bourses étudiantes pour l'international, en s'assurant qu'elles sont bien versées avant le départ.

- Permettre le libre choix de l'école en traitant avec équité toutes les catégories d'établissement et en développant la complémentarité et non pas la concurrence entre public/privé, voie scolaire/apprentissage, Education nationale/enseignement agricole.

> **LE LYCÉE DE DEMAIN**

- Faire de Rhône-Alpes un exemple pour l'équipement informatique des lycées : haut débit, tableaux numériques, ordinateurs en libre service, manuels scolaires en ligne...

- Engager un grand plan de rénovation de tous les lycées de Rhône-Alpes sur la mandature avec pour objectif d'avoir des bâtiments éco-responsables dans lesquels on a envie d'étudier.

- **Ouvrir des « lycées des métiers de demain »,** avec des plateformes de haute technologie cofinancées par les entreprises du secteur (pôles de compétitivités, filières d'avenir...).

- **Valoriser les filières professionnelles,** véritables tremplins vers des emplois durables.



Logement

Relancer une **politique de logement ambitieuse** en faveur des populations qui en ont **le plus besoin**

La crise du logement touche beaucoup de Rhônalpins. La Région devra donc favoriser la construction de logements bon marché et de qualité pour répondre à des besoins qui touchent toutes les catégories de population. L'accent sera mis sur celles qui ont le plus de difficultés comme les jeunes ou les personnes dépendantes.



> AGIR EN PRIORITÉ POUR LES JEUNES ET LES AÎNÉS

- **Favoriser le logement intergénérationnel** : les personnes âgées accueillent un étudiant pendant l'année universitaire. La région assurera l'intermédiation (rencontre entre les étudiants et les personnes âgées).
- **Favoriser l'accès des jeunes actifs au premier logement** : les jeunes qui entrent dans la vie active n'apportent pas toujours les garanties exigées par les agences ou les propriétaires. La Région peut les aider pour lever les réticences de certains propriétaires et apporter les garanties nécessaires pendant 1 an. Ce dispositif déjà expérimenté à Vienne doit être généralisé.

• **Créer des résidences modulaires faciles à construire (préfabriqués, chalets en bois prêts à monter...).** Ces logements peuvent être construits rapidement et à bas coût. Ils sont plus grands et offrent un meilleur niveau de confort que les logements existants.

- La Région continue d'aider les personnes handicapées, mais en leur compliquant finalement la vie avec des procédures administratives à tous les niveaux. En lien avec les maisons départementales des personnes handicapées, nous prendrons l'engagement de simplifier les procédures.
- La Région a supprimé l'aide au maintien à domicile des personnes âgées (prise en charge des travaux d'adaptation des sanitaires, de la salle de bains...). Ce dispositif doit être restauré.

> AIDER LES HABITANTS DES COMMUNES EN INSUFFISANCE DE LOGEMENTS

- Soutenir financièrement les communes qui mènent des opérations de remise sur le marché de logements vacants (180 000 en Rhône-Alpes),
- Soutenir la mixité sociale : la région accompagnera des projets d'accession à la propriété dans des communes où la part des propriétaires est particulièrement faible.

Face au défi du vieillissement, la Région a un rôle crucial à jouer, notamment dans le domaine dont elle a la responsabilité : l'adaptation des formations aux métiers de demain. Mais Rhône-Alpes doit également faire plus pour l'intégration sociale des personnes handicapées. Enfin, la santé de tous et l'aide aux familles feront également partie des priorités de notre action.

> S'ENGAGER POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

- Lancer un plan « Accès handicap » pour rendre accessible aux handicapés tous les lieux publics à compétence régionale : lycées, centres d'apprentissage, gares, TER...
- Lancer un plan régional pour la scolarisation des jeunes handicapés.

> ACCOMPAGNER LE DÉFI DU VIEILLISSEMENT

- Aide au maintien à domicile des personnes âgées (prise en charge des travaux d'adaptation des sanitaires, de la salle de bain...).
- **Création d'un « gérontopôle »**, avec des centres de recherche spécialisés dans les maladies du vieillissement ainsi que les nouvelles technologies pour l'accompagnement des personnes âgées.
- Aide en faveur de **maisons d'accueil pour les malades d'Alzheimer**.

> PRIVILÉGIER LA FORMATION DANS LES MÉTIERS DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

- Mieux accompagner les étudiants et les professionnels de santé qui acceptent de s'installer dans des « déserts médicaux » de la région (incitation financière, accueil dans des maisons de la santé construites par la région...)

> LA SANTÉ POUR TOUS LES RHÔNALPINS

- Soutenir prioritairement les programmes de recherche sur le cancer, le sida et l'obésité.
- Poursuivre les efforts visant à améliorer l'accès aux soins des personnes isolées, notamment par la subvention de l'installation de cabinets secondaires en zones rurales et dans les zones urbaines sensibles.

> SIMPLIFIER LE QUOTIDIEN DES FAMILLES

- Accélérer le développement des crèches en cofinçant l'investissement de départ aux côtés des entreprises (qui en assurent le financement).
- Privilégier la formation d'assistants maternels pour aider toutes les familles, y compris monoparentales, à mieux concilier temps de travail, temps de déplacement et temps passé à la maison.



- Mettre en place un plan global de formation et de valorisation des métiers dans le secteur des services à la personne et en particulier de l'accompagnement des personnes âgées (auxiliaires de vie, aides soignants...). C'est plus d'emplois pour les jeunes qui s'engagent dans ces voies, plus de qualité de vie pour les personnes accompagnées, et des économies pour la collectivité grâce à la possibilité de prolonger la prise en charge à domicile.



Gouvernance, fiscalité

Notre engagement :
**pas de hausse des
impôts régionaux !**

Le bilan de la majorité sortante est affligeant : avant son élection en 2004, Jean-Jack Queyranne avait affirmé : « Si je suis élu, je n'augmenterai pas les impôts. Nos promesses sont réalistes et peuvent être financées à budget constant. » La réalité : en 6 ans, les impôts ont augmenté de 23 %, et la dette a explosé : + 273 % ! Quant au nombre d'agents, il a augmenté de 60 % ! Pire, l'investissement a été sacrifié : Rhône-Alpes est dans le « peloton de queue » des 5 régions sur 22 qui investissent le moins. La Région Rhône-Alpes est également à la traîne en matière de subventions européennes. Nous voulons une Région fiscalement responsable et moderne, qui utilise entièrement les nouvelles technologies pour simplifier la vie des usagers, plutôt que de recruter sans limiter le nombre d'agents publics.

> DES RÈGLES DE TRANSPARENCE ET D'EFFICACITÉ

- La Région ne doit pas doubler ses services avec ceux des autres collectivités ou organismes (chambres consulaires...), elle ne doit pas non plus agir comme une collectivité de tutelle. Il faut des partenariats pour offrir des guichets uniques afin de simplifier la vie des entreprises, des associations, et des particuliers.
- Garantir l'objectivité des aides aux associations : appels à projet, contrats transparents, comptes rendus de résultats.



A travers la complémentarité région-département, il s'agit d'anticiper les bénéfices de la réforme territoriale qui, à partir de 2014, permettra de rationaliser les interventions de ces deux collectivités.

> UNE GESTION Saine QUI PRÉPARE L'AVENIR

- Recentrer la Région sur ses compétences essentielles : transports, développement économique, écologie, lycées et formation professionnelle doivent être les priorités de l'action régionale.
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement :
 - > non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite,
 - > économies sur le train de vie du Conseil régional (frais de communication, de représentation, déplacements...).
- Utilisation des nouvelles technologies pour alléger les procédures tout en simplifiant la vie quotidienne :
 - > toutes les aides doivent pouvoir être souscrites en ligne,
 - > faire de la région un fournisseur de services numériques pour les autres collectivités, notamment rurales,
 - > la région s'engage à apporter une réponse dans un délai d'une semaine à toute question posée par voie électronique.
- Priorité aux investissements utiles aux Rhônalpins : lycées, équipements sportifs et culturels...

> En résumé

Avant toute décision, notre volonté est d'**assainir la situation financière de la Région**

La disparition de la capacité d'autofinancement est grave, l'endettement est préoccupant, le montant des autorisations de programmes non financées est conséquent, la pression fiscale sur les contribuables est au summum, les dépenses de communication sont lourdes et mal orientées,...

Pour ces raisons, un audit des finances régionales sera mené.

Nous nous engageons à :

- > recentrer les moyens du Conseil régional sur ses compétences légales au service des priorités des Rhônalpins,
- > supprimer les dépenses hors compétences qui sont gérées par d'autres collectivités,
- > mettre en place un suivi des dossiers plus rationnel et plus souple,
- > assurer plus de transparence dans la gestion de la collectivité.

> ORGANISER NOTRE RÉGION AUTREMENT !

Véritable collectivité de tutelle, la Région a mis en place un mode de fonctionnement rigide, imposant de multiples contraintes et la complexité des dossiers.

Nous proposons des **pactes de partenariat avec chacune des collectivités** dans l'esprit de la future réforme de l'organisation territoriale, pour laisser une **large place à l'initiative des territoires et à l'expérimentation.**

Nous préférons contractualiser et mutualiser les dispositifs d'information et d'instruction avec les départements, les intercommunalités, les villes-centre au sein des antennes territoriales.

Nous dépolitiserons le mode de gestion de la collectivité régionale. La Région n'est ni un gouvernement régional, ni une instance où l'on prépare d'autres combats ! Chaque Conseiller régional, quelle que soit sa sensibilité, sera responsable des actions menées sur son territoire d'élection et **devra rendre des comptes à ses électeurs.**

Loin de céder au pessimisme de la période difficile que nous traversons, nous proposons un contrat de 4 ans (2010-2014) pour remettre Rhône-Alpes sur le chemin du développement économique durable pour une Région plus entreprenante, plus solidaire et plus proche de vous.

Nous voulons rompre avec les mesures improductives de la majorité actuelle et redonner tout son dynamisme à une Région qui a perdu son avance et qui se trouve dans une impasse financière.

Nous changerons la relation avec les collectivités locales

> Les 6 engagements du Mouvement Populaire

Les régions gérées par la Majorité présidentielle mettront en place des mesures communes :

1

0% d'augmentation fiscale.

Devant la « folie fiscale » des socialistes, l'UMP s'engage à ne pas augmenter les impôts pendant le mandat ;

2

Carte de mobilité unique.

Fini de jongler avec X tickets de transports pour se déplacer. L'UMP propose la carte de mobilité unique avec un tarif unique intermodal ;

3

Cohésion territoriale.

Tous les territoires doivent avoir leur part du développement économique et de la solidarité régionale : accès au haut et très haut débit; développement des services à la personne dont la mesure phare est de regrouper des médecins, dentistes, kinés... dans des maisons de santé ;

4

Vidéo-protection.

Tous les lycées doivent être des espaces protégés. Objectif : équiper 100% des lycées et des gares en vidéo-protection ;

5

Plan de croissance régional.

Faire de chaque région non pas un lieu de dépenses mais un lieu d'investissements (plan de développement pour les PME, participation à l'effort du grand emprunt...);

6

Une entreprise - un apprenti.

Les régions augmenteront leurs aides au premier apprenti dans chaque entreprise, afin d'inciter les employeurs à s'engager dans l'apprentissage. Elles accompagneront également la mobilité des jeunes apprentis (logement, permis de conduire...).

DEVENEZ DONATEUR !

Faites un don à la liste **Françoise Grossetête Rhône-Alpes 2010**, candidate aux élections régionales des 14 et 21 mars 2010.

Votre don vous donne droit à une réduction d'impôt sur le revenu, à hauteur de 66 % de son montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Ainsi:

- un don de 50 euros vous revient à 17 euros après déduction fiscale,
- en effectuant un versement de 150 euros pour soutenir votre candidat, vous dépensez réellement 50 euros.

Vous pouvez donner jusqu'à 4 600 euros au cours de la campagne électorale (article L. 52-8 du code électoral). Seule une personne physique peut effectuer un don.

COMMENT DEVENIR DONATEUR ?

• Par chèque :

A l'ordre de AFEF GROSSETÊTE, puis remettez-le à votre candidat ou adressez-le à : AFEF Grossetête, 11 rue Jean-Louis Barrault, 69330 Meyzieu

• Par carte bancaire :

Rendez-vous sur le site internet www.francoisegrossetete2010.fr et laissez-vous guider, le paiement est entièrement sécurisé.

Votre reçu fiscal vous sera adressé par courrier.

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

MONTANT DU DON : €

Conformément à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant communiquées par vous à l'AFEF Grossetête, demander leur rectification ou leur suppression. Conformément à l'article 52-9 du code électoral, cette association est la seule habilitée à recueillir des dons en faveur de la liste susvisée dans les limites précisées à l'article L. 52-8 du même code ainsi rédigé: « Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un candidat ou de plusieurs candidats, lors d'une même élection, ne peuvent excéder 4 600 euros. »

Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués.

Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire. Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées, lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros, en application de l'article L. 52-11.

Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

> Les chefs de file départementaux



Ain

Damien **Abad**
Jocelyne **Boch**



Loire

Françoise **Grossetête**
Jean-Pierre **Taite**



Ardèche

Mathieu **Darnaud**
Marie-Christine **Git**



Rhône

Nora **Berra**
Philippe **Meunier**



Drôme

Marie-Pierre **Mouton**
Patrick **Labaune**



Savoie

Christian **Rochette**
Sylvie **Cochet**



Isère

Fabrice **Marchiol**
Sylvie **Pellat-Finet**



Haute-Savoie

Jean-Claude **Carle**
Sophie **Dion**



Retrouvez l'ensemble des candidats et l'intégralité de nos listes sur

www.francoisegrossetete2010.fr



Françoise Grossetête RHÔNE-ALPES 2010



Une équipe unie **pour un engagement clair**
en faveur des Rhônalpins

• **Retrouvez-nous :**

45 rue des Remparts d'Ainay
Lyon, 2^{ème}
(M^o Ampère Victor Hugo)

• **Contactez-nous**

contact@fg2010.fr

Suivez la campagne sur

www.francoisegrossetete2010.fr

Aujourd'hui et demain,

ensemble

pour Rhône-Alpes